



Senior Liberals' Commission • Liberal Party of Canada
Commission des aînés libéraux • Parti libéral du Canada

Ébauche de procès-verbal – Assemblée générale

Tenue le jeudi 19 avril 2018
Centre des congrès d'Halifax (N.-É.)
Territoire micmac

Coprésidée par : Anne Adams et Gregg Guptill

Procès-verbal dressé par : Doug Brydges, président des communications de la CAL

Nombre de participants : Environ 165 personnes

Ouverture de la séance : 12 h 9

Doug Brydges est nommé secrétaire de séance.

Hymne national

Moment de silence pour rendre hommage aux membres de la CAL qui nous ont quittés.

Adoption de l'ordre du jour :

MOTION – Présentée par Hilary Williamson Appuyée par Doug Brydges

Visant l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

Présentations : Les membres dirigeants et les présidents de section de la commission qui participent à l'assemblée sont présentés.

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale précédente : 26 mai 2016

Le procès-verbal du 26 mai 2016 n'est pas disponible aux fins d'adoption par l'assemblée.

MOTION – Présentée par Lynne Steele Appuyée par Grant Walker

L'adoption du procès-verbal du 26 mai 2016 est repoussée à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2020.

Adoptée

Rapports

Rapport sur la charte : Présenté par Anne Marie Gillis, présidente du Comité de la charte (2017)

Le rapport est annexé au présent procès-verbal en tant qu'annexe A.

MOTION – Présentée par Anne Marie Gillis Appuyée par Barbara Hart

Visant l'acceptation du rapport tel que présenté.

Adoptée

Rapport sur les politiques : Présenté par Hilary Williamson, vice-présidente des politiques

Le rapport est annexé au présent procès-verbal en tant qu'annexe B.

MOTION – Présentée par Hilary Williamson Appuyée par Bernie Gunning

Visant l'acceptation du rapport tel que présenté.

Adoptée

Rapport des coprésidents : Présenté par Anne Adams et Gregg Guptill

Le rapport est annexé au présent procès-verbal en tant qu'annexe C.

MOTION - Présentée par Anne Adams

Appuyée par Roger Légaré

Visant l'acceptation du rapport tel que présenté.

Adoptée

Ajournement - La séance est levée approximativement à 13 h 42 à la suite d'annonces de dernière minute.

Les annexes A, B et C suivent.

BROUILLON

Annexe A – Rapport sur la charte

Comme présenté le 19 avril 2018 par Anne Marie Gillis, présidente du Comité de la charte de la CAL (2017).

La version révisée de la Constitution de la CAL a été approuvée à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle de la CAL, qui s'est tenue au Congrès biennal du Parti libéral du Canada (PLC) à Winnipeg en mai 2016. Plus tard pendant le congrès, une nouvelle Constitution du PLC a également été approuvée. Cette dernière stipulait que le PLC ne devait avoir qu'une seule constitution. Elle exigeait que les constitutions dont disposaient les commissions à l'époque deviennent plutôt leur charte. De plus, aux termes du règlement numéro 1 du PLC (Commissions), « [a]près avoir consulté ses sections, ses clubs et ses membres, chaque commission doit soumettre au Conseil national une charte révisée conforme aux exigences indiquées aux présentes lors du prochain Congrès national. »

Le Conseil de direction national de la CAL a créé un Comité de la charte et a approuvé son mandat en mars 2017. Le Comité de la charte avait pour but de revoir la charte de la CAL qui a été approuvée en 2016 à Winnipeg et d'y apporter des modifications.

L'énoncé de travail du Comité de la charte comprenait les obligations suivantes :

- réviser la charte de la CAL et convenir des modifications requises;
- proposer un échéancier de réalisation des travaux et présenter régulièrement des comptes rendus au Conseil de direction national;
- élaborer les modifications proposées dans le but de répondre aux exigences des règlements du PLC;
- prendre les dispositions nécessaires pour que les sections, clubs et membres de la CAL puissent analyser et émettre des commentaires au sujet des modifications proposées;
- après avoir pris en considération les commentaires reçus, recommander le réexamen ou l'adoption des modifications proposées par le Conseil de direction national.

Les membres du Comité de la charte ont convenu de se rencontrer les deuxièmes et quatrièmes mardis de chaque mois jusqu'à la fin du mois de juillet afin d'exécuter les travaux initiaux de révision et de modification de la charte dans le but d'en présenter une version définitive au Conseil de direction national en décembre 2017. D'autres rencontres ont été ajoutées en août.

En octobre, à la suite d'une réunion extraordinaire du Conseil de direction national de la CAL, les membres du Comité de la charte ont approuvé les modifications apportées à la charte. Un sommaire, à joindre à la version provisoire de la charte, a également été approuvé. Les documents ont été traduits en français. L'avis sollicitant les commentaires et idées des membres de la CAL sur l'ébauche de la charte a été publié dans les deux langues officielles sur le site Web de la CAL le 10 octobre.

Au début du mois de novembre, les coprésidents de la CAL ont demandé au coordonnateur des commissions du PLC qu'un courriel de masse soit envoyé à tous les aînés libéraux inscrits (qui ont fourni une adresse électronique dans Libéraliste) pour les inviter à transmettre leurs commentaires et leurs idées au sujet de la version provisoire de la charte. Malheureusement, le PLC n'a envoyé le courriel de masse qu'à la fin du mois de novembre. Par conséquent, la période de consultation a été prolongée jusqu'au 11 décembre.

Au cours de la période de consultation, soit du 12 octobre au 11 décembre 2017, 20 propositions ont été faites par 19 personnes. Le Comité de la charte a tenu une téléconférence les 21 et 28 décembre pour passer en revue et étudier tous les commentaires et idées reçus.

À la réunion du Conseil de direction national de la CAL du 25 janvier 2018, la version révisée de la charte a fait l'objet de discussions et d'autres modifications y ont été apportées. À la suite de ces discussions, la charte a été approuvée telle qu'elle a été modifiée.

Les principales modifications apportées à la charte sont les suivantes :

- l'âge requis pour être membre de la CAL est passé de 65 à 60 ans;
- les comités de gestion, de gouvernance et de nomination sont maintenant considérés comme des comités permanents;
- la section portant sur les langues officielles a été renforcée.

À la réunion du Conseil de direction national du 15 février, les coprésidents ont mentionné que la charte avait été approuvée à la suite de l'examen juridique. À la rencontre du Conseil de direction national du 15 mars, la charte n'avait pas encore été approuvée par le Conseil national d'administration du PLC. Elle ne le sera pas non plus avant le congrès.

Les membres du Comité de la charte sont :

Présidente : Anne Marie Gillis

Vice-président et secrétaire : Doug McDonald, remplacé par Doug Brydges (en juin)

Membre : Ken Halliday

Membre : Barb Hart

Membre : Don Reid

Membre : Dianne King

J'aimerais remercier tous les membres du Comité de la charte de leur dévouement au cours de ce processus. Ils ont été consciencieux et assidus, et ils ont partagé des idées réfléchies et de nature délicate. À mon avis, il en résulte une charte dont nous pouvons tous être fiers.

Respectueusement,

Anne Marie Gillis

Présidente, Comité de la charte

Annexe B – Rapport sur les politiques

Comme présenté le 19 avril 2018 par Hilary Williamson, vice-présidente des politiques.

Bonjour! Good afternoon! J'ai le privilège de travailler aux côtés du président des politiques de la CAL, Doug McDonald, depuis l'été dernier. En son absence aujourd'hui, je ferai de mon mieux pour présenter les résultats qu'il a obtenus dans le cadre du nouveau processus d'élaboration des politiques de la CAL. Je décrirai les étapes de ce processus et expliquerai comment elles ont abouti aux trois résolutions de politiques de la CAL qui seront présentées lors des ateliers de demain.

Je sais que plusieurs personnes présentes dans la salle ont travaillé d'arrache-pied sur les résolutions de politiques de la CAL. Je tiens à les remercier de leur enthousiasme et de leur énergie.

Processus d'élaboration des politiques

Il y a deux ans, à Winnipeg, Doug s'est engagé à lancer un nouveau processus qui permettrait à chacun d'entre vous de participer au processus d'élaboration des politiques de la CAL. Comment avons-nous procédé?

Au début de 2017, un questionnaire à réponses ouvertes a été envoyé à 23 000 aînés libéraux inscrits. Plus de 4 000 d'entre eux ont répondu en indiquant quels seraient, selon eux, les enjeux les plus importants lors des élections de l'année prochaine.

L'analyse a permis de dresser une liste restreinte de 18 enjeux. Nous avons envoyé un nouveau courriel aux 4 000 répondants pour leur demander de choisir leurs trois enjeux principaux dans la liste des 18 enjeux proposés. Nous avons reçu plus de 900 réponses, et le choix des participants a abouti à axer l'élaboration des politiques autour de six enjeux.

Des groupes de travail nationaux ont préparé des documents et 15 résolutions ont émané de ces six enjeux. En dernier lieu, 2 100 aînés ont voté pour prioriser ces résolutions de politiques. Je vais décrire plus en détail le processus et reviendrai ensuite aux six enjeux qui comptent le plus pour les aînés.

Sept étapes clés (brièvement décrites dans le diaporama correspondant)

Le Parti libéral considère désormais le processus d'élaboration des politiques de la Commission des aînés libéraux comme un modèle. Doug tient à souligner que, tout au long de ce processus, les membres du Comité des politiques de la CAL et le secrétaire national aux politiques du PLC, David Hurford, lui ont offert leur soutien ainsi que de précieux conseils.

Les enjeux clés ont tout d'abord été cernés. Les groupes de travail nationaux les ont étudiés en détail. Ils ont élaboré des documents de travail et des résolutions de politiques. Les aînés intéressés ont été consultés en ligne tout au long du processus et, pour finir, ont voté sur les résolutions de politiques qu'ils avaient contribué à peaufiner.

Résultats – Six enjeux

Revenons aux principaux enjeux choisis par les aînés pour les élections de 2019. Chaque participant avait trois votes. Les six enjeux choisis sont les suivants :

1. Renforcer les soins de santé à l'échelle du Canada. Cela inclut l'amélioration de l'accès aux médecins de famille, la réduction des périodes d'attente pour consulter un spécialiste et pour subir des procédures médicales ainsi que l'application de solutions novatrices pour en améliorer l'efficacité.
2. Redoubler d'efforts pour créer des emplois stables de qualité pour tous les Canadiens et, surtout, pour générer des débouchés réels aux jeunes générations.
3. Créer un éventail de logements abordables pour les aînés. Cela va de la généralisation des services et des soins à domicile à la création d'un plus grand nombre d'établissements de soins pour personnes âgées et pour personnes atteintes de démence.
4. Renforcer le leadership du gouvernement afin d'aborder tous les aspects liés à la durabilité de l'environnement.
5. Restructurer l'économie pour aborder les défis qui prendront de l'ampleur au cours du XXI^e siècle.
6. S'efforcer de répondre aux besoins des aînés à faible revenu.

Résultats – Résolutions prioritaires

Lors du processus que j'ai décrit il y a quelques minutes, nos groupes de travail ont élaboré 15 résolutions de politiques. Les six résolutions qui ont recueilli le plus de votes ont été soumises au parti. Ce sont les résolutions de politiques de la CAL. Certains ont demandé quel rapport elles avaient avec les besoins des aînés.

Eh bien, notre mandat consiste à faire participer les aînés libéraux inscrits, à représenter leurs intérêts et à exprimer leurs préoccupations, et c'est justement ce que traduisent les résolutions ci-dessus. Je suis convaincue que cela reflète bien la population âgée du Canada qui fait généralement passer l'intérêt général du Canada, ainsi que des enjeux qui contribuent à l'élection de candidats libéraux, avant leurs préoccupations personnelles. C'est **précisément** le but de notre processus d'élaboration des politiques.

Bilan

Le Comité des politiques a examiné chaque élément de son processus pour déterminer ses points forts et ses points faibles. Globalement, les améliorations sont considérables. Toutefois, nous savons tous qu'il est toujours possible de faire mieux et, à ce titre, un certain nombre de domaines peuvent être améliorés.

Certains d'entre eux relèvent des compétences de la CAL, comme le calendrier que suivent les groupes de travail. Certains doivent être envisagés dans le cadre du processus global d'élaboration des politiques du PLC, comme le coparrainage de résolutions. D'autres bénéficieraient d'un soutien administratif accru de la part du parti, notamment

en ce qui a trait à l'appui de nos efforts de communication avec un nombre encore plus grand d'ainés libéraux inscrits.

Doug a fait un certain nombre de suggestions aux coprésidents de la CAL afin que les prochains membres du Comité des politiques de la CAL et du Conseil de direction national les étudient.

Enjeux futurs

Le processus d'élaboration des politiques est fondé sur le principe de la participation continue. L'élaboration des politiques ne se produit pas uniquement au cours des mois qui précèdent le congrès national. C'est un processus continu. Quels sont les objectifs?

L'un d'entre eux est de faire en sorte que les membres de la CAL votent sur les résolutions de politiques à inclure dans les politiques du parti. Ensuite, nous devons continuer de les promouvoir auprès du parti et du gouvernement.

Il est tout aussi important de tenir les libéraux de la base informés du suivi. Ils ont investi beaucoup de temps et d'énergie dans l'élaboration des résolutions de politiques et sont donc très intéressés par les résultats.

Les tenir informés peut combattre le cynisme qui s'amplifie au fil des années au sujet de l'utilité de s'impliquer dans la politique et l'élaboration des politiques.

Un autre objectif crucial est de commencer à nous employer à préparer le Congrès national de 2020, puisque la majeure partie de l'année prochaine sera consacrée à la campagne électorale. Plus tôt nous commençons, meilleure sera la qualité des résolutions.

Enfin, il est également fondamental de continuer à améliorer notre processus d'élaboration des politiques.

Pour terminer, je tiens à remercier chacun d'entre vous de sa participation à notre processus d'élaboration des politiques.

Je vous encourage à appuyer nos résolutions, et non pas seulement les trois résolutions prioritaires (sur l'environnement, les soins de santé et l'emploi), mais aussi d'autres qui correspondent aux enjeux prioritaires nationaux de la CAL, comme vous pouvez le voir sur cette diapositive.

Je vous invite aussi à venir échanger avec nous à la table de discussion sur les politiques durant la rencontre qui suivra l'AGA. Nous serons ravis de parler de nos résolutions de politiques et avons prévu des fiches d'inscription pour toute personne qui souhaiterait faire partie d'un groupe de travail national sur les politiques.

Merci! ... Thank You!

Hilary Williamson, vice-présidente des politiques de la CAL

Annexe C – Rapport des coprésidents

Rapport sommaire comme présenté le 19 avril 2018 par Gregg Guptill et Anne Adams.

La CAL a été très active au cours des deux dernières années. Nous sommes heureux de présenter ce rapport.

Nos objectifs

VISIBILITÉ / CRÉDIBILITÉ

Améliorer la visibilité et la crédibilité de la CAL de telle sorte que la CAL soit reconnue par le CNA, les CPT, les ADC et les libéraux inscrits comme un élément essentiel de l'avenir du PLC.

GOVERNANCE

Simplifier et améliorer les mécanismes de gouvernance et de fonctionnement de la commission, de ses sections et de ses clubs.

EXPANSION

Accroître le nombre d'aînés libéraux inscrits participant activement aux activités de la CAL.

PARTICIPATION À L'ÉLABORATION DES POLITIQUES

Accroître le nombre d'aînés libéraux inscrits participant activement à l'élaboration des politiques du PLC.

COMMUNICATION

Améliorer les circuits de communication actuels et en utiliser de nouveaux afin de pouvoir communiquer efficacement avec tous les aînés libéraux inscrits dans les provinces, les territoires et les ADC.

Activités menées

COMITÉS DE LA CAL

Gestion | Charte | Politiques | Communications

GROUPE DE TRAVAIL DE LA CAL

Règlement de la commission | Programme du congrès

ÉLABORATION DES RÈGLEMENTS DU PLC

Cinq mois – de juillet à novembre 2017

Participation active de la CAL à tous les groupes de travail sur les règlements

Deux membres par groupe de travail, pour un total de treize

ÉLABORATION DE LA CHARTE DE LA CAL

Dix mois – de mars 2017 à janvier 2018
Comité composé de six membres et des coprésidents
Soumission au PLC le 29 janvier 2018, en attente de l'approbation du CNA

ÉLABORATION DES POLITIQUES

Élaboration d'un nouveau processus au cours des six dernières années
Processus évolutif – sera peaufiné
Influence directe sur le nouveau processus du PLC
Définition et priorisation des enjeux nationaux
Établissement de groupes de travail nationaux sur les résolutions de politiques
Reconnaissance du processus de la CAL comme un modèle par le PLC
Sélection des trois résolutions de politiques de la CAL dans le cadre du processus du PLC

PROGRAMME DU CONGRÈS

Élargi pour le congrès de 2018

Facteurs et réalisations dignes de mention

FONDS ATTRIBUÉS À LA CAL PAR LE PLC

Augmentation de 5 000 \$ en 2014 à 7 000 \$ en 2015
Augmentation à 25 000 \$ entre 2016 et 2018

DÉPENSES

Logiciel de sondage
Logiciel d'administration
Communications
Activités des sections, documents promotionnels
Quelques déplacements

APPUI DE LA CAL AUX SECTIONS

Participation aux AGA des sections : C.-B., Ont., Qc, Î.-P.-É., T.-N.-L.
Participation prévue à un plus grand nombre d'AGA, mais fonds insuffisants
Ligne du congrès de la CAL ouverte aux sections et aux comités
Plans de travail annuels – processus peaufiné en 2017 – évolutif
Attribution de fonds destinés aux activités des sections – initiée en 2017
Création de trousse de formation et de gouvernance destinées aux clubs

LIAISON ET SOUTIEN DU PLC

Amélioration constante; soutien accru nécessaire

COMMUNICATION AVEC LES MEMBRES

Amélioration progressive; d'autres améliorations sont nécessaires
Accès à Libéraliste maintenant offert; jouera un rôle important

ACCÈS À LIBÉRALISTE

Participation de la CAL à l'élaboration du règlement n° 4 – mise à disposition des coordonnées

Accès de la CAL à Libéraliste – auparavant refusé, maintenant offert

Réseau Libéraliste de la CAL – mise en œuvre maintenant possible

BROUILLON